

Les Voyages Maritimes de Zheng He et la Politique Étrangère Chinoise au Début de la Dynastie des Ming

MO Xuqiang^{[a],*}

^[a]Professor, Department of French, South China Business College, Guangdong University of Foreign Studies, Guangzhou, China.

*Corresponding author.

Received 9 December 2017; accepted 2 March 2018

Published online 26 March 2018

Abstract

Zheng He, à la tête de sa flotte importante, effectua au total 7 grands voyages maritimes de 1405 à 1433, et visita plus de 30 pays étrangers. Cette flotte, aussi puissante qu'elle fut, ne chercha jamais à garantir à la Chine l'hégémonie maritime mais adopta une attitude pacifique ramenant, outre les marchandises, l'amitié des pays voisins. Nous nous proposons dans le présent article de montrer le lien entre les voyages maritimes de Zheng He et la politique étrangère chinoise du début des Ming, ainsi que l'origine de cette politique.

Key words: Zheng He; Voyages maritimes; Politique étrangère; Dynastie des Ming

Mo, X. Q. (2018). Les Voyages Maritimes de Zheng He et la Politique Étrangère Chinoise au Début de la Dynastie des Ming. *Cross-Cultural Communication*, 14(1), 1-6. Available from: <http://www.cscanada.net/index.php/ccc/article/view/10323>
DOI: <http://dx.doi.org/10.3968/10323>

INTRODUCION

Les sept voyages maritimes de Zheng He sont effectués de 1405 à 1433. Le premier voyage a commencé le 11 juillet 1405, la troisième année du règne de Zhu Di qui était le troisième empereur de la dynastie des Ming. La flotte commandée par Zheng He est la plus importante flotte dans toute l'histoire maritime jusqu'alors, composée de 208 navires avec à leur bord quelque 27,500 hommes, le plus grand effectif qu'une flotte ait jamais compté. Et ces voyages sont sans aucun

doute des expressions substantielles de la politique intérieure et extérieure du pays. Dans de nombreux travaux de recherche sur les voyages maritimes de Zheng He, on fait souvent grand éloge de la politique étrangère chinoise appliquée par lui dans ses missions, qualifiée de «diplomatie pacifiste». Personnellement, je suis tout à fait d'accord avec ces vues pour dire que les souverains chinois au début de la Dynastie des Ming avaient l'intention de faire appliquer la politique de diplomatie pacifiste et ils ont essayé de rétablir ou continuer les relations amicales avec les pays voisins de la Chine, et même les pays qui se trouvent un peu plus loin comme les pays sur les côtes de l'Océan Indien. Mais c'est avec dommage que j'ai remarqué que peu d'études sur les voyages de Zheng He avaient indiqué les points communs et les différences de la diplomatie pacifiste appliquée au début des Ming et à d'autres époques antérieures, et encore moins la continuité et la progression ou la différence de cette politique sous le règne de l'empereur fondateur Zhu Yuanzhang et sous celui du troisième empereur de cette dynastie Zhu Di (et c'est justement sous le règne de ce dernier que Zheng He a effectué six de ses sept voyages maritimes, et le dernier voyage a été réalisé après la mort de Zhu Di et sous le règne de Xuande, l'empereur Zhu Zhanji).

La présente étude essaie de montrer le lien entre les voyages maritimes de Zheng He et la politique étrangère chinoise du début des Ming, ainsi que l'origine de cette politique.

1. LES SEPT VOYAGES MARITIMES DE ZHENG HE: LES DATES, LES PAYS VISITÉS ET LE BUT

Zheng He, à la tête de sa flotte importante, a effectué au total 7 grands voyages maritimes. Le *Mingshi* (Histoire officielle de la dynastie des Ming) a aussi enregistré

7 voyages, mais il a omis de noter le voyage qu'avait effectué Zheng He de 1407-1409, c'est à dire son deuxième voyage, mais considéré le voyage de Zheng He en 1424 à Palembang comme son sixième grand voyage maritime. Mais ce voyage en 1424, c'est pour conférer le titre de gouverneur à Shi Weixuan après la mort du père de celui-ci l'année précédente (Shi, 1360-1423), et Zheng He lui-même ne l'a pas compté parmi ses sept grands voyages. Avant 1935, on n'avait pas mis en doute les inscriptions dans le *Mingshi*, et Paul Pelliot (1878-1945), dans son article publié en 1933 «Les grands voyages maritimes chinois au début du 15^{ème} siècle», a repris les inscriptions du *Mingshi*. Mais en 1935, le chercheur chinois Zheng Hesheng a découvert un document historique qui avait reproduit le texte inscrit sur le Stèle d'enregistrement des grands événements des voyages à l'étranger, stèle dressé par Zheng He lui-même en 1431, la sixième année du règne de Xuande des Ming (Zhu Zhanji), au moment où sa flotte est sortie du fleuve Yangtsé pour son septième et les dernier grand voyage maritime. Dans le texte, Zheng He a bien noté les dates de départ et de retour de ses six premiers voyages et la date de départ de son septième voyage. Et les dates sont donc claires, sur lesquelles les historiens sont presque tous d'accord. En voici les dates et les pays visités de ses sept voyages :

Le premier voyage (1405-1407): Champā, Java, Palembang, Sumatra, Lambri, Ceylan, Calicut.

Le deuxième (1407 en hiver-1409 en été): Champā, Siam, Malacca, Lambri, Kayal, Ceylan, Cochin, Calicut.

Le troisième (1409 en automne-1411 en été): Champā, Java, Malacca, Siam, Sumatra, Ceylan (où la flotte se divise en deux: la première se dirige vers Kayal, Cambay; et la deuxième dirigée par Zheng He lui-même, visite Quilon, Cochin, Calicut, Calicut).

Le quatrième (1413-1415): Kelantan, Pahang, Kayal, Calicut, Ormuz. Puis, Aden (Yémen), Modiscio (Somalie, Afrique de l'est), Brawa, Malindi et Maldives.

Le cinquième (1417 en hiver-1419 en été) : Comme son quatrième voyage, la flotte visite d'abord Champā, Java, Pahang, Malacca, Palembang, Sumatra, Lambri. Puis longe la côte sud de l'Inde vers la Mer d'Arabie avant d'arriver à Ormuz, et ensuite longe la Péninsule arabique vers le sud-ouest, passant par Aden, traversant la Mer Rouge pour arriver à l'Afrique de l'Est, où elle a visité certains pays côtiers avant de rentrer en Chine en été 1419.

Le sixième (1421-1422): En hiver 1421, les diplomates des 16 pays, après leur visite en Chine, rentrent dans leur pays, et l'Empereur Zhu Di envoie Zheng He leur faire compagnie avec sa flotte. Celle-ci, avec ses détachements, rend visite à Ormuz, Aden, Dhofar, Ra's (près d'Aden, actuel Yémen), Brawa, Modiscio, Calicut, Cochin, Kayal, Ceylan, Bengala (Actuel Bangladesh), Maldives, Lambri, Sumatra, Aru, Malacca et Cambay, avant de rentrer en Chine en été 1422.

Le septième (1430-1433): En 1431, la flotte de Zheng He arrive à Champā où elle est restée un an avant de repartir l'année prochaine à Java et à Palembang, Malacca, Sumatra, Ceylan, Beruwela, Calicut, Ormuz. C'est en février 1433 que la flotte prend son retour d'Ormuz, arrive à Calicut en mars et en Chine en été de cette année.

La flotte dirigée par Zheng He, aussi puissante qu'elle fut, ne chercha jamais à garantir à la Chine l'hégémonie maritime mais adopta une attitude pacifique ramenant, outre les marchandises, l'amitié des pays voisins, comme l'ont indiqué Ye Lang et Zhu Liangzhi:

Les expéditions de Zheng He ordonnées par l'empereur Yongle avaient pour but de faire connaître l'empire chinois et, en même temps, d'établir des relations amicales avec les pays voisins par delà les mers. La Chine visait à instaurer des relations diplomatiques pacifistes avec tous, proches ou lointains, et à partager les bienfaits que la paix leur apporterait. (Ye & Zhu, 2012, p.73)

2. LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CHINOISE APPLIQUÉE AU DÉBUT DE LA DYNASTIE DES MING

La politique étrangère d'un pays à une certaine époque n'est pas tombée du ciel, et ne vient pas de pures inventions d'un souverain du pays ou de ses proches conseillers. Elle est plutôt fondée d'une part sur la tradition, et d'autre part sur une réflexion, souvent très mure, face à la situation nationale et internationale. C'est le cas aussi, je pense, de celle appliquée par les premiers empereurs de la Dynastie des Ming.

La politique de diplomatie pacifiste appliquée au début de la Dynastie de Ming, et bien sûr qui sert de directive dans la mission de Zheng He, peut trouver ses preuves dans la biographie de Zheng He qu'on a découverte dans les années trente du siècle dernier. Dans cette biographie, il est raconté que l'empereur Yongle (Zhu Di), avant son départ en expédition, lui recommanda, une fois arrivé à un pays ou une région, de faire connaître au chef d'Etat ou chef de tribu les principes en matière de relations internationales qu'il avait préconisés: «Suivre le *dao* céleste, respecter la loi de raison, ne pas transgresser les règles, ne pas abuser des petits et des faibles, partager les bienfaits de la grande paix».¹ Ces directives que l'empereur voulait faire connaître aux souverains des autres pays illustrent l'essentiel de sa pensée diplomatique, qui consistait à condamner la volonté de suprématie et d'hégémonie, lutter contre tout outrage et humiliation de petits et de faibles en préconisant le respect et le maintien de la paix entre les nations.

Cette pensée diplomatique de Zhu Di peut remonter à celle de son père Zhu Yuanzhang, l'empereur fondateur

¹ Idem. pp.73-74: Xinshou tiandao, xunli anfen, wudeweiye, bukeqigua, bukelingruo, shuji gongxiang taipingzhifu.

de la Dynastie des Ming (1328-1398; règne 1368-1398). En effet, peu de temps après la fondation de l'empire Ming, celui-ci a déterminé le but de son pouvoir en précisant les politiques intérieure et étrangère. Cela se lit très clairement dans *Huangming Zuxun* (les *Instructions Ancestrales*), instructions qu'il a dictées à ses descendants. En matière de politique étrangère, il a indiqué la position à suivre dans les relations avec les pays voisins. C'est une position nettement pacifiste, car il

refuse les guerres d'expansion, utilisant un argument humaniste : ces guerres coûteraient trop de vies humaines. Il interdit à ses héritiers d'être expansionnistes. Il fournit aussi la liste des pays à ne pas attaquer, incluant la Corée, le Japon, l'Annam, le Cambodge, le Siam, les îles de la mer de Chine, etc. Cette position dans le domaine des relations extérieures va dans le sens de la recherche de la paix et de la stabilité pour le peuple. (Ma, 2002, pp.152-153)

On voit bien que cette liste englobe presque tous les pays voisins de la Chine par delà les mers.

En plus de ce qui est indiqué dans les *Instructions Ancestrales*, Zhu Yuanzhang a affirmé à plusieurs reprises, dans des circonstances différentes, qu'il s'opposait fermement à la politique belliciste qui consistait à utiliser les forces pour mener des guerres d'agression. Pour les pays voisins, il ne préconise pas de les menacer par la force militaire, mais d'établir des relations amicales. Il a précisé ses principes envers les pays d'outre-mer qu'il qualifiait de «nations barbares» en disant: si elles viennent porter atteinte à la Chine, nous sommes dans l'obligation de leur lancer une expédition punitive; sinon, il ne faudrait jamais déclarer la guerre². Il a d'ailleurs critiqué Yang Guang (Sui Yangdi), le deuxième empereur de la Dynastie des Sui (règne 605-617), qui avait lancé une expédition contre les îles Liuqiu (le Royaume de Ryukyu) et y avait massacré la population.

Depuis sa fondation, la dynastie des Ming a progressivement établi des relations de bon voisinage avec les pays aux alentours, qu'ils soient grands ou petits. Et pour établir ou continuer les relations amicales avec les pays voisins, les gouvernants des Ming ont pris des mesures suivantes ou des principes à respecter:

Premièrement, envoyer des agents diplomatiques pour faire connaître l'empire chinois et les bonnes intentions chinoises en ce qui concerne les relations entre la Chine et ces pays.

Par exemple, dès la première année de la fondation des Ming, en 1368, l'empereur fondateur Zhu Yuanzhang, dans le décret impérial adressé au roi d'Annam (qui se trouvait dans l'actuel Centre du Vietnam), il a exprimé que la nouvelle dynastie des Ming voulait vivre en bons termes avec l'Annam pour partager les bienfaits de la grande paix.³ Et l'année suivante, en 1369, il a envoyé

des agents diplomatiques dans les pays comme la Corée, le Japon, l'Annam, Champa, et Java, pour annoncer à ces derniers la fondation de la nouvelle dynastie et exprimer ses vœux de vivre en bonne intelligence avec ces pays voisins.⁴ Et en 1370, l'empereur a envoyé Lu Zongjun à Siam, Zhao Shu à Palembang (actuel Sud de Sumatra en Indonésie), Zhang Jingzhi à Brunei et Guo Zheng au Cambodge.

Dans un décret impérial adressé au roi de Siam, l'empereur Zhu Yuanzhang a exprimé son appréciation pour le geste amical de celui-là, qui a envoyé plusieurs fois des agents diplomatiques en Chine. L'empereur chinois a d'ailleurs fait éloge de ce roi pour les politiques intérieure et extérieure qu'il avait appliquées dans son royaume en disant qu'il apportera bonheur à son peuple.⁵

Toutes ces indications enregistrées dans les documents historiques suffisent à témoigner de la bonne volonté de la dynastie des Ming dans l'application de la politique de bon voisinage avec les pays étrangers.

Deuxièmement, ne pas intervenir dans les conflits entre les pays voisins.

Tout en restant en bons termes avec les pays voisins, pour les conflits militaires qui se produisent entre ces derniers, le pouvoir des Ming essaie toujours d'y mettre fin de façon pacifique. En 1371, la quatrième année du règne de Zhu Yuanzhang, une guerre s'est déclarée entre l'Annam et Champa (à l'époque, ces deux pays étaient dans le centre et le centre-sud de l'actuel Vietnam), et le roi de Champa a demandé au gouvernement des Ming une aide en munitions. Dans sa réponse, le gouvernement chinois a affirmé que Champa et l'Annam étaient tous les deux bons voisins de Chine et la Chine espérait voir les deux parties rester en bons termes et arrêter la campagne sur le champ. Il est écrit: *jiangxin xiumu, gebao jiangtu* (rétablir les relations de bon voisinage et défendre son propre territoire).⁶ Dans cette réponse, le gouvernement des Ming a expliqué pourquoi il n'a pas pu satisfaire leur demande en leur fournissant des munitions: «Quand les deux parties sont en conflit militaire et si notre gouvernement fournissait des munitions à l'une des deux, ce serait l'aider à attaquer l'autre, ce serait alors loin de la justice». On voit bien par là les bonnes intentions du gouvernement des Ming, qui s'attend à l'arrêt de la guerre le plus tôt possible entre ces deux pays voisins. L'empereur Zhu Yuanzhang n'a pas oublié, huit ans plus tard, au moment où il recevait l'envoyé du roi de Champa, de lui exprimer ses souhaits de voir les deux peuples vivre en une véritable bonne intelligence. Il a d'ailleurs écrit aux rois de ces deux pays en exprimant

² Voir *Ming Hongwu Shilu* (Véritables Enregistrements de Ming Hongwu), fasc.68.

³ Voir *Ming Hongwu Shilu* (Véritables Enregistrements de Ming Hongwu), fasc.34.

⁴ Voir *Mingshi* (Histoire officielle de la dynastie des Ming), fasc.324.

⁵ Voir *Dongxiyangkao* (Etude de l'océan est et l'océan ouest), fasc.11.

⁶ Voir *Mingshi* (Histoire officielle de la dynastie des Ming), fasc.324.

⁷ Idem.

l'attitude pacifiste de la dynastie des Ming. Dans sa lettre, il est écrit:

Le roi de Champa m'a soumis un rapport dans lequel il se plaint de l'agression plusieurs années successive d'Annam dans son pays. Je ne sais pas si c'est la vérité. En tout cas, je vous conseille, à vous deux, de rester en paix l'un avec l'autre, car c'est la bonne voie de protéger son propre pays. Rester sur votre propre territoire et garantir la vie paisible à votre peuple... si l'un et l'autre n'est pas satisfait de sa situation et se lance dans la guerre, même si le feu ne porte pas atteinte à votre propre personne, il apportera sans aucun doute le malheur à la population. Qui pourra tirer profit de ce résultat?⁸

On peut citer un autre exemple, celui du Royaume de Ryukyu. À l'époque, trois petits royaumes s'établissaient sur la Grande Ryukyu (soit l'actuelle île principale d'Okinawa). Les trois rois (roi de la Montagne du Nord, celui de la Montagne du Milieu et celui de la Montagne du Sud) s'attaquent l'un contre l'autre. L'empereur Zhu Yuanzhang écrit alors, en 1379, soit la douzième année de son règne, aux trois rois en leur conseillant de mettre fin à la guerre. Dans sa lettre, il écrit:

Récemment, mes envoyés à leur retour de votre île, me rendent compte que les trois rois de Ryukyu se sont lancés dans la guerre l'un contre l'autre, laissant les terres en friche tout en causant de nombreux morts. Cette triste nouvelle m'inspire une grande pitié pour les victimes. J'envoie donc aujourd'hui un agent se rendre de nouveau à votre île pour vous faire connaître mes soucis à votre égard et puis-je me permettre d'espérer que vous comprendrez la bonté du Dieu envers la vie humaine en mettant fin à la guerre et protégeant la population? (Huang, 1982, p.50)

On voit bien que le ton de la lettre est tout pacifiste, exprimant un souhait sincère de la part d'un pays amical.

Troisièmement, «donner toujours plus que ce qu'on a reçu»

Les relations amicales avec l'étranger du début de la dynastie des Ming se manifestent par les échanges de visites des envoyés spéciaux de l'empereur et des rois, dans le cadre du système tributaire. Les envoyés étrangers, dits des pays tributaires, au nom de leur souverain, viennent à la cour chinoise et présentent leur tribut à l'empereur chinois, et en réponse, celui-ci les gratifie de cadeaux. Si les envoyés chinois rendent visite à un pays étranger, ils apportent un décret de l'empereur chinois, mais aussi et souvent des objets artisanaux précieux comme de la soierie, des objets en or et argent et de la porcelaine, ce sont des cadeaux offerts aux rois des pays à visiter. Quand les envoyés chinois sont arrivés dans un pays étranger, ils ne manquent pas d'organiser une cérémonie de sacrifice pour honorer les dieux des monts et des eaux du pays en question, en signe de respect du territoire de ce pays. Le tribut que les envoyés étrangers apportent à la Chine est souvent des produits locaux de leur pays. Et l'échange de tribut ou de cadeaux impériaux n'est en réalité qu'une courtoisie diplomatique, dotée

d'une signification bien sûr, car un tel acte représente la réciprocité et l'amitié entre les deux parties.

Dans certains ouvrages, l'échange de tribut et de cadeaux octroyés par l'empereur chinois aux rois étrangers est considéré comme le commerce, d'où le terme de «commerce tributaire». Il faut préciser que ni le tribut d'un pays étranger ni les cadeaux octroyés par l'empereur chinois ne sont des marchandises. Il n'est donc pas convenable de considérer un tel échange comme le commerce. Le rite où un envoyé étranger présente son tribut est bien enregistré dans le *Mingshi (Histoire officielle de la dynastie des Ming)*. On peut voir comment se déroule cette cérémonie: Quand l'empereur des Ming reçoit en audience un envoyé étranger, il commence par lui demander si son roi allait bien au moment où il est parti de son pays, et puis si l'envoyé lui-même a fait un bon voyage. C'est après ces échanges de politesse que l'envoyé étranger présente le tribut qu'il a apporté. C'est souvent, comme je l'ai déjà indiqué en haut, des produits locaux de leur pays, avec parfois des oiseaux et animaux recherchés des pays asiatiques ou africains. On peut citer par exemple des grues à couronne rouge, des paons, et du bornéol, de l'Île de Bornéo (Brunei), des ours noirs, des dindes, des perroquets à plumage de cinq couleurs, des rhinocéros, des singes blancs, et des lilas de Palembang, des éléphants, des tortues à six pattes, du corail, du benjoin, du poivre et du bois rouge de Siam, des éléphants et des défenses d'éléphants de Champa, des pierres précieuses, du cristal, de l'agate, du poivre et de l'ambre gris de Sumatra, des *Qilin* (girafe), des lions, des perles et des pierres précieuses d'Ormuz. Sur ces listes tributaires, on voit que les objets présentés par les pays étrangers sont rarement en rapport avec la vie matérielle du peuple, mais plutôt des bibelots ou des objets de luxe pour les dirigeants du pays. En revanche, les cadeaux que la dynastie des Ming a octroyés aux pays dits tributaires sont d'une extrême abondance. Par exemple, en 1383, la seizième année de son règne, l'empereur Zhu Yuanzhang a donné des cadeaux identiques aux rois de Champa, de Siam et de Cambodge, et ces cadeaux sont une vraie richesse: 32 rouleaux de soie à fils d'or et dix-neuf mille de pièces de porcelaine⁹. Et en 1386, la dix-neuvième année de son règne, à l'envoyé venu de Champa, l'empereur chinois l'«a gratifié d'une grande abondance de cadeaux pour encourager sa fidélité»¹⁰. En un mot, pour établir des relations amicales avec l'étranger, le principe que la dynastie des Ming a suivi dans l'échange de tribut et de cadeaux impériaux, c'est «donner toujours plus que ce qu'on a reçu». On ne s'attend pas à un important tribut, qui n'a, aux yeux des dirigeants des Ming, qu'une signification symbolique, alors que les cadeaux donnés peuvent être d'une grande richesse. Déjà en 1372, la cinquième année de son règne, l'empereur Zhu

⁸ Voir *Dongxiyangkao (Etude de l'océan est et l'océan ouest)*, fasc.10.

⁹ Voir *Mingshi (Histoire officielle de la dynastie des Ming)*, fasc.324.

¹⁰ Idem.

Yuanzhang s'est accordé avec ses ministres sur le tribut de Corée, Champa, Annam, Soli, Java, Brunei, Palembang, Siam et Cambodge: ces pays n'apporteraient la tribut qu'une fois tous les trois ans, et il suffirait que la tribut ne se compose que de dix rouleaux de tissus. Et en 1374, il a réaffirmé ce principe devant ses ministres: Les pays de l'Océan de l'Ouest sont appelés traditionnellement pays tributaires lointains. Leurs envoyés, pour venir présenter leur tribut, doivent traverser des mers durant des mois et des mois. Que leur tribut soit important ou non, notre principe, c'est «donner toujours plus que ce qu'on a reçu»¹¹. Ce principe de «donner toujours plus que ce qu'on a reçu» est souvent cité par des chercheurs d'aujourd'hui pour dire que le «commerce tributaire» n'est pas le «commerce» proprement dit, car la dynastie des Ming n'a jamais eu l'intention de tirer profit de ce système tributaire sous forme matérielle, et l'échange de tribut et de cadeaux impériaux n'est en réalité qu'un acte de courtoisie diplomatique. La dynastie des Ming a bien distingué les agents tributaires des commerçants étrangers. Nous savons bien qu'au début de la dynastie, l'empereur fondateur a fait appliquer la politique d'embargo, en fermant les ports au commerce étranger et interdisant la navigation maritime du peuple. Mais sa politique peut se résumer ainsi: il est interdit aux habitants chinois des régions côtières d'aller faire du commerce avec l'étranger, mais il est permis aux agents tributaires des pays étrangers de venir en Chine. Bref, la dynastie des Ming ne demande pas aux pays étrangers d'apporter de nombreux objets précieux, ce qu'elle recherche, c'est le maintien des relations amicales avec les pays étrangers.

Cette politique de diplomatie pacifiste établie par l'empereur fondateur de la dynastie des Ming continue à être appliquée, et de façon plus active, par son fils Zhu Di, le troisième empereur de la dynastie. Celui-ci, qui est plus actif dans les relations avec l'étranger que son père, dès la première année de son règne (en 1403), a envoyé trois grandes délégations diplomatiques: au mois de juin, une délégation de douze diplomates conduite par le secrétaire superviseur Yang Chun à Annam et à Siam; au mois d'août, des envoyés en Corée, Champa, Ryukyu, Cambodge, Java et Sumatra; au mois de septembre, il a envoyé Ma Bin, Li Xing, et Yin Qingà Malacca, Java, Sumatra, Soli, Cochin¹². Et toutes ces visites avaient pour but de faire connaître à ces pays que l'empereur présent continuerait la politique pacifiste avec eux. Et deux ans plus tard, en 1405, ce sera le commencement de la grande navigation maritime de Zheng He pour visiter de nombreux pays asiatiques et africains. En 1416, la quatorzième année du règne de Zhu Di, Zheng He a déjà effectué quatre grands voyages maritimes et a obtenu de brillants succès diplomatiques. Cette

année, plus d'une dizaine de pays ont envoyé des agents diplomatiques en Chine, parmi ces pays on peut citer Calicut, Java, Malacca, Champa, Ceylan, Mogadiscio, Maldives, Lambri, Brawa, Aden, Sumatra, Malindi, Ra's, Ormuz, Cochin, Sharwayn, Pahang et Palembang. Selon les enregistrements de *Mingshi* (Histoire officielle de la dynastie des Ming), à ce moment-là, la cour est pleine d'ambassadeurs étrangers¹³.

3. L'ORIGINE DE CETTE POLITIQUE DE DIPLOMATIE PACIFISTE

La politique de diplomatie pacifiste appliquée au début de la dynastie des Ming est en étroite rapport avec la philosophie politique de Zhu Yuanzhang et de son successeur. Et cette philosophie politique a surtout pour origine le confucianisme. Nous savons bien que le confucianisme avait une place importante dans la philosophie politique de Zhu Yuanzhang. Cela était probablement lié à son parcours dans la prise du pouvoir national et plus tard, après la fondation de la dynastie. Zhu Yuanzhang a très tôt recruté une équipe de lettrés, la plupart appartenant au mouvement néo-confucianiste, qui était devenu l'idéologie dominante du pays dès la fin de la dynastie des Song du Sud, et a conservé sa place cruciale sous les Ming et les Qing. Comme bien d'autres doctrines, le Confucianisme a aussi plusieurs courants de pensée, mais

malgré les nuances importantes existant dans leur pensée philosophique et politique, les principales caractéristiques de tous les courants appartenant à la pensée confucianiste sont les suivantes: ils adoptaient comme base les Six livres canoniques, ils promouvaient la vertu et l'équité en les prenant comme normes de conduite, préconisant le gouvernement par la vertu, aidée par les rites; ils cherchaient à maintenir la hiérarchie sociale en soutenant des relations rituelles entre inférieurs et supérieurs. (Ma, 2002, p.30)

Sous l'influence de ces lettrés néo-confucianistes, qui sont ses proches conseillers, et aussi par sa propre expérience d'homme du peuple, Zhu Yuanzhang a rapidement reconnu l'importance du soutien du peuple dans la conquête et le maintien du pouvoir. En temps de guerre, il a pris des mesures de stabilité pour adoucir le sort du peuple dans les zones sous son influence, et surtout, il interdisait les massacres et les pillages à ses armées. Cette politique bienveillante lui a attiré le soutien du peuple, c'est à dire la légitimité, qui se traduit dans la philosophie confucianiste par le mandat du Ciel. Après la fondation de la dynastie, Zhu Yuanzhang a continué à pratiquer une politique centrée sur le soutien du peuple. Analysant l'échec des Yuan, il a clairement identifié la perte de la légitimité comme étant la raison principale

¹¹ *Mingshi* (Histoire officielle de la dynastie des Ming), fasc.325.

¹² Voir *Ming Yongle Shilu* (Véritables enregistrements de Ming Yongle), fasc. 12.

¹³ Voir *Mingshi* (Histoire officielle de la dynastie des Ming), fasc.326.

de la fin d'une dynastie. Voyant que le mandat du Ciel pouvait se perdre, il a pris des mesures politiques et économiques pour éviter cette situation, réorganisant son pouvoir, redistribuant les taxes, surveillant les fonctionnaires, veillant à ce que le peuple mange à sa faim. Et en matière de politique étrangère, c'est le même fil de pensée, à savoir c'est par la vertu, la bienveillance qu'on fait soumettre les pays étrangers, et non par la force.

Ici, nous devons indiquer que la politique de diplomatie pacifiste appliquée au début des Ming est quelque chose qu'on peut qualifier de «diplomatie tributaire». C'est le système tributaire que les gouvernants des Ming veulent rétablir. Cela tient à la tradition chinoise, car aux yeux des souverains chinois, la Chine se trouve au milieu du monde et le pays suzerain de tous les autres qu'ils considèrent comme les pays tributaires. Cette idée se manifeste très clairement dans l'édit de l'empereur Zhu Di qu'il fait transmettre par Zheng He aux rois des pays ou chefs de tribu du Sud-Est asiatique. Dans cet édit daté du troisième mois de la septième année du règne de Yongle (Zhu Di), l'empereur chinois dit qu'il se voit confier le mandat du Ciel pour gouverner le monde et qu'il apporte, en qualité de représentant du Dieu, les bienfaits aux peuples de tous les pays. Il envoie Zheng He qui leur transmet et faire connaître ses intentions pour qu'ils suivent le Dao céleste, respectent la loi de raison, obéissent à ses ordres et restent satisfaits de leur propre condition.

L'idée que les empereurs chinois se font d'eux-mêmes comme le Souverain du monde s'exprime aussi par le nom des lettres que leurs envoyés apportent aux rois des pays dits tributaires. Ces lettres sont appelées *Zhaoshu* ou *Chishu*, qui signifient l'édit ou décret de l'empereur aux ministres de la cour.

A cette époque, les pays d'Asie du sud-est doivent se voir conférer un titre de la part de l'empereur chinois, au moins formellement, cela s'intitule *Cefeng*, et par ce moyen, un rapport Suzerain-Tributaire s'établit entre eux et la Chine. Mais ce rapport Suzerain-Tributaire est tout simplement nominal, car en réalité, le gouvernement des Ming respecte le territoire et la souveraineté de chaque pays dit tributaire, et n'intervient pas dans les affaires intérieures de ces pays, comme on l'a indiqué en haut

dans le cas des trois rois de Ryukyu et celui de Champa et d'Annam. Donc, chaque pays est indépendant, autonome. S'ils apportent un tribut à la dynastie des Ming chaque année ou tous les trois ans, ce n'est, le plus souvent, que symbolique, car ils reçoivent souvent beaucoup plus qu'ils contribuent.

Bref, la politique étrangère appliquée au début des Ming, que ce soit sous le règne de l'empereur fondateur Zhu Yuanzhang ou sous celui du troisième empereur Zhu Di, c'est la diplomatie pacifiste, mais c'est la paix dans le cadre du système tributaire. Et il y a une continuité dans l'application de cette politique de l'époque de Zhu Yuanzhang à l'époque de Zhu Di. Mais ce qui caractérise le règne de Zhu Yuanzhang en matière de politique étrangère, c'est le conservatisme, il ne cherche pas de façon active, mais plutôt attend, on peut dire de façon passive, que les pays étrangers viennent lui rendre hommage en présentant leur tribut, bien qu'il envoie aussi, mais c'est plutôt rare, des agents diplomatiques dans les pays voisins. Alors que Zhu Di est plus ouvert et beaucoup plus actif dans l'établissement des relations amicales avec les pays étrangers. C'est, on peut dire, avec cet esprit plus ouvert qu'il envoie Zheng He, son homme de confiance, effectuer ses six premières grandes navigations.

REFERENCES

- Huang, S. Z. (1982). *Xiyang chaogong dianlu xu (Préface, enregistrement des gestes des pays tributaire de l'océan de l'ouest)*. Beijing: Zhonghua Shuju.
- Huang, Z. J. (Ed.). (1962). *Mingshilu (Véritables enregistrements des Ming)*. Taipei, China: Zhongyang Yanjiuyuan Lishiyuan Yanjiusuo.
- Ma, L. (2002) *Pouvoir et philosophie chez Zhu Yuanzhang*. Editions You-Feng.
- Ye, L., & Zhu L. Z. (2012). *Introduction à la culture chinoise*. Beijing: Editions D'Enseignements et de Recherches des Langues Étrangères.
- Zhang, T. Y., et al. (Eds.). (1974). *Mingshi (Histoire officielle de la dynastie des Ming)*. Beijing, Zhonghua Shuju.
- Zhang, X. (2000). *Dongxiyangkao (Etude de l'océan est et l'océan ouest)*. Beijing: Zhonghua Shuju.